

toulouse
métropole

CHARTRE DE LOGISTIQUE URBAINE

PLAN D'ACTIONS PARTAGÉ
POUR UNE LOGISTIQUE INNOVANTE
ET DÉCARBONÉE

2025
2025
2025



InTerLUD+

toulOuse
métropOle

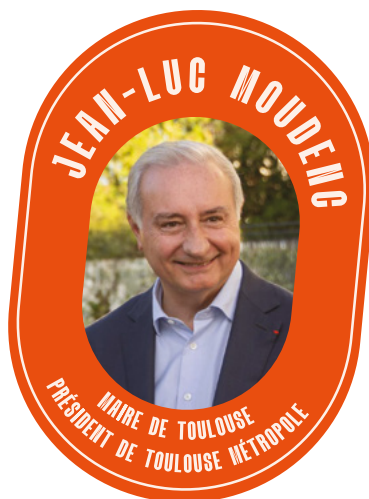
ÉDITO

Toulouse Métropole engage une nouvelle étape dans l'organisation des livraisons en adoptant la charte de logistique urbaine. Dans un espace public toujours plus sollicité, elle vise à mieux concilier les besoins d'approvisionnement et les usages de la ville.

Fruit d'un travail collectif, cette charte propose un cadre d'actions partagées afin de réduire l'impact des livraisons pour les riverains et l'environnement.

Ce document constituera un outil de référence utile à tous ceux qui œuvrent, au quotidien, à faire fonctionner la ville de manière fluide, accessible et durable.

Jean-Luc MOUDENC
Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole



SOMMAIRE

Introduction	4
Définition	5
Enjeux	6
Genèse	10
La charte logistique urbaine de Toulouse Métropole	12
Objectifs	13
Démarche	14
Les piliers	16
Les actions	17
Engagements	18

Fiches actions	20
Structurer le dernier kilomètre : espaces, règles et données	21
Appuyer les initiatives de transfert modal et de multimodalité	24
Valoriser la mutualisation des opérations logistiques	28
Planifier l'espace, piloter la transition	31
Susciter et soutenir les initiatives vertueuses en logistique urbaine	33
Comprendre, partager et valoriser les acteurs de la filière	36
Signataires	40

A woman with long blonde hair, wearing a tan coat, is holding a brown cardboard box in her left hand and a red smartphone in her right hand. She is standing in front of a wall of red mailboxes. The background is slightly blurred, showing a blue metal structure. The overall scene suggests a delivery or a person checking a package.

INTRO- DUCTION

4

DÉFINITION

QU'EST-CE
QUE C'EST QUE
LA LOGISTIQUE
URBAINE ?

La logistique urbaine durable au service de la ville

L'espace urbain se caractérise par la circulation continue de marchandises et de services répondant aux besoins de la population et des activités économiques et sociales. Particuliers, commerces, entreprises, associations, services publics, chacun reçoit ou expédie quotidiennement des biens de toute nature : produits alimentaires, livraison de repas, biens de consommation ou intermédiaires, matériaux de construction, déménagements... La logistique urbaine est l'organisation de ces flux au cœur d'une agglomération.

Nécessaire au fonctionnement et à l'attractivité des villes, la logistique urbaine repose sur une chaîne complexe dont chaque maillon évolue dans un environnement contraint. Elle nécessite des moyens de transport et des infrastructures adaptées. Elle fait appel à une multitude d'acteurs interconnectés aux enjeux différenciés qui réalisent de nombreuses opérations : gestion de

la voirie et de réglementation, transport jusqu'au dernier kilomètre, stockage, livraison, gestion des commandes et des retours, gestion des emballages, retrait des déchets.

La logistique urbaine constitue donc un secteur économique à part entière, soumis à de nouveaux défis liés aux enjeux environnementaux et socio-économiques. Nous pouvons compter : l'ampleur du e-commerce, m-commerce, dark kitchen et ubérisation des livraisons, livraison à domicile et hors-domicile, click&collect, etc... Essentielle à la vie économique et urbaine, elle génère toutefois des externalités négatives. L'objectif est d'optimiser les activités de logistique urbaine dans un cadre de co-construction de solutions entre acteurs publics et privés afin de maîtriser les nuisances générées dans une ville plus durable.

CHIFFRES CLÉS :

175,3
MDS D'€ en 2024*

30%
du coût logistique
sur le dernier km**



10%
des emplois en ville liés
à la logistique urbaine

+ **30** MDS D'€
poids économique du secteur
(livraison, stockage, préparation)

135 000
LIVRAISONS / jour sur le territoire
de Toulouse Métropole***
(6^e hub logistique de France)



*(source : Fevad)

** (source : Ministère de la transition écologique et solidaire)

*** (source : FNTR)





Environnement, qualité de vie, aménagement urbain : un enjeu d'attractivité du territoire

L'optimisation de la logistique urbaine vise à concilier la préservation de l'environnement et de la qualité de vie avec les besoins croissants d'approvisionnement des villes, dans un contexte où l'économie de la livraison se développe à un rythme accéléré. Les enjeux se situent à plusieurs niveaux :

RÉDUIRE LA POLLUTION

Le grand défi que doit relever le secteur est celui de son impact environnemental. Aujourd'hui, le transport et la livraison de marchandises en ville représentent environ 20% des émissions de gaz à effet de serre, 40% des émissions d'oxyde d'azote* et 50% des émissions de particules fines. En décarbonant ces activités et en verdissant les modes de transport, on agit contre le dérèglement climatique et on améliore la qualité de l'air. La réduction des nuisances sonores est également un sujet essentiel.

AMÉLIORER LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT

À l'échelle d'une ville, les flux liés au transport de marchandises représentent entre 15 et 20% du trafic routier. Ces volumes se répartissent entre les flux liés aux achats des ménages (50%), ceux liés aux activités économiques (40%) et les flux de gestion urbaine (10%). Ils ont des impacts directs sur les embouteillages aux abords et à l'intérieur de l'espace métropolitain, qu'il est possible de réduire en améliorant les taux de remplissage des véhicules ou en développant les mutualisations.

DES EMPLOIS NON DÉLOCALISABLES

Dans les aires urbaines, la logistique représente environ 10% des emplois. Pour le département de la Haute-Garonne, ce chiffre s'élève à 30 700 emplois non délocalisables et accessibles à des profils salariés ou indépendants, souvent peu diplômés. La réflexion sur la logistique urbaine répond donc à un enjeu économique et social important, avec des problématiques fortes en matière de conditions de travail, de qualité de vie et de sécurité des métiers de ce secteur d'activité.

MIEUX PARTAGER L'ESPACE PUBLIC

Une prise en compte de la logistique urbaine de façon transversale dans les politiques publiques et d'aménagement urbaines permet de réduire les conflits d'usage sur l'espace public, au service du confort et de la sécurité de tous.

ASSURER LA FLUIDITÉ DES APPROVISIONNEMENTS

Qu'il s'agisse des besoins quotidiens des habitants ou de ceux des acteurs économiques, les marchandises doivent pouvoir parvenir à destination de manière fiable et ponctuelle. Cela nécessite notamment de faciliter l'accès des transporteurs aux centres-villes en mobilisant des modes de transport adaptés aux contraintes urbaines. Il est également crucial d'optimiser les dispositifs de stockage, de livraison et de collecte à l'échelle locale, afin d'assurer la fluidité des approvisionnements dans un environnement urbain de plus en plus complexe.

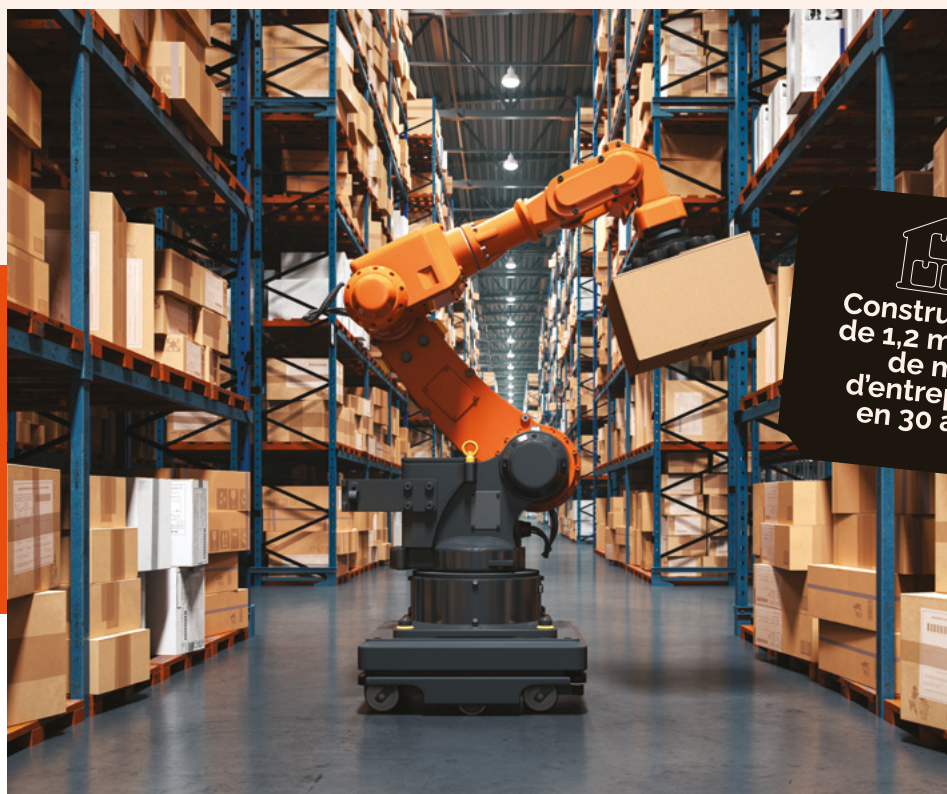
Portrait logistique du territoire de Toulouse Métropole

L'optimisation de la logistique urbaine vise à concilier la préservation de l'environnement et de la qualité de vie avec les besoins croissants d'approvisionnement des villes, dans un contexte où l'économie de la livraison se développe à un rythme accéléré. Les enjeux se situent à plusieurs niveaux :

Avec 10 000 nouveaux habitants chaque année, le territoire de Toulouse Métropole est l'un des plus attractifs de France. Au dernier recensement, plus de 1 million de personnes vivent dans l'unité urbaine (511 000 pour la seule ville de Toulouse) et l'aire d'attraction dépasse 1,5 million d'habitants.

La métropole constitue l'un des principaux bassins économiques et industriels du pays, porté par des filières d'excellence comme l'aéronautique et le spatial, la santé, le numérique ou l'agroalimentaire. Malgré son positionnement à l'écart des grands axes européens, son dynamisme économique

et démographique fait de Toulouse un hub logistique majeur à l'échelle du Sud-Ouest et pour la desserte locale. La Haute-Garonne est ainsi le 11^e département français en tonnage de marchandises transportées, les flux de livraisons s'opérant majoritairement sur courte distance pour répondre aux besoins l'industrie, de la construction et de la consommation des ménages. Cette activité a entraîné la construction de 1,2 million de m² d'entrepôts en 30 ans, dont la moitié sur la commune de Toulouse.



Construction de 1,2 million de m² d'entrepôts en 30 ans

ENJEUX

Chaque semaine, l'approvisionnement de la métropole représente plus de 300 000 mouvements de livraisons et 2 millions de kilomètres parcourus. La ville de Toulouse concentre à elle seule 60% des mouvements de marchandises et 47% des flux de la métropole sont internes à Toulouse. Les activités de transport ne sont pas optimisées, en raison de la diversité des acteurs :



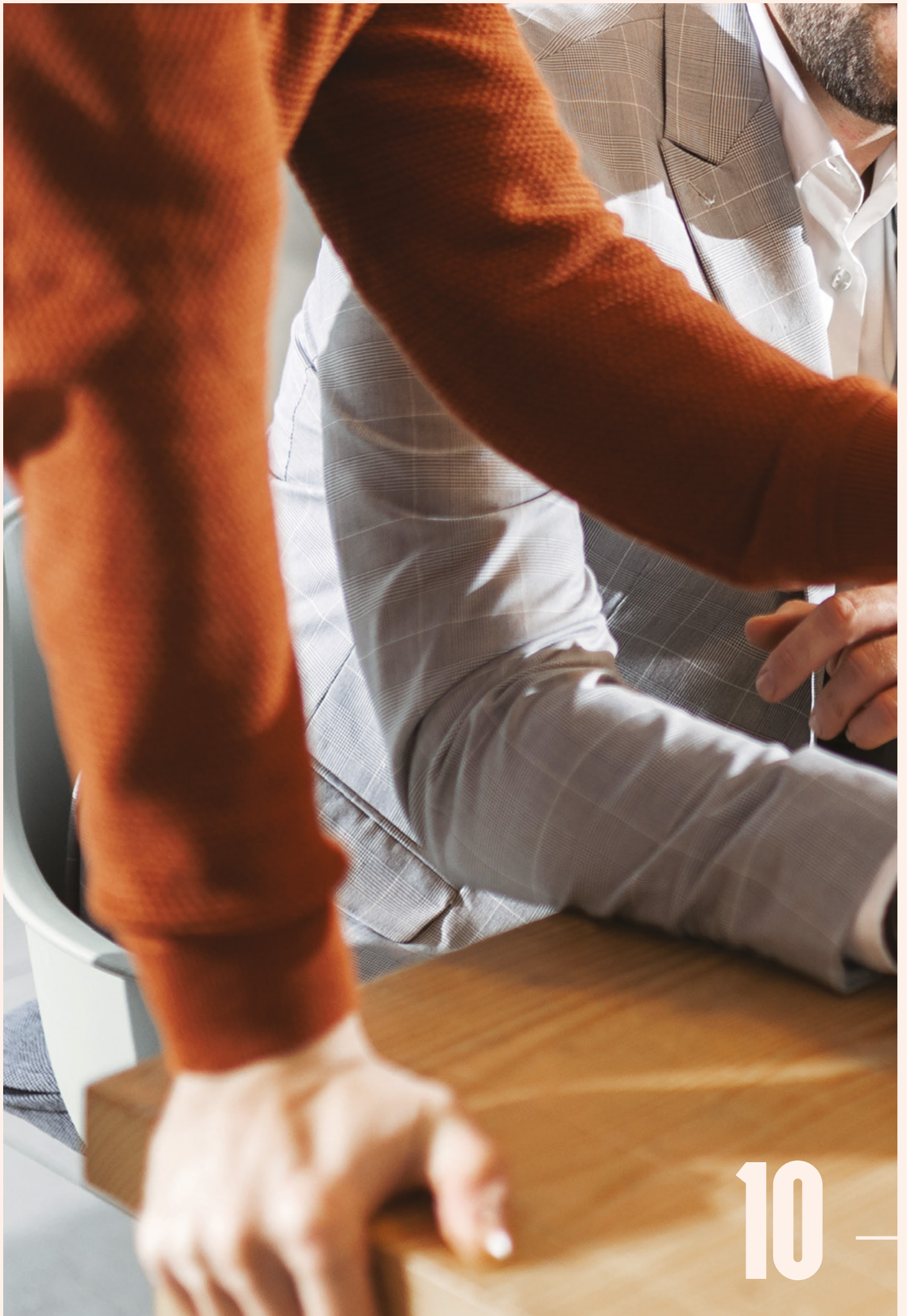
Les livraisons génèrent chaque semaine 100 000 heures de stationnement.

25%
d'entre elles étant
effectuées en
double file.



Depuis quelques années, ces données de la logistique urbaine à Toulouse Métropole sont fortement impactées par l'essor du e-commerce, qui entraîne une augmentation annuelle du nombre de colis préparés et livrés de 20% (soit 80 véhicules supplémentaires). Environ 32 000 colis sont ainsi distribués chaque jour.

Le système logistique doit aussi prendre en compte certaines tendances des nouveaux modes de consommation, tels que les retours (+ de 20% dans l'habillement), l'absence du destinataire à la livraison ou le développement des livraisons instantanées.



10 —

GENÈSE

UNE RÉFLEXION
CONTINUE MENÉE
DEPUIS PLUS
DE 20 ANS

La genèse d'une stratégie métropolitaine

L'optimisation de la logistique urbaine à Toulouse fait l'objet d'une réflexion continue de la collectivité depuis plus de 30 ans, en lien avec l'ensemble des acteurs concernés. Les premières études datent de 1990 et se sont concrétisées par la mise en oeuvre des ateliers marchandises, qui ont permis d'aboutir sur la première version de la charte de réglementation des livraisons.

2007

La première charte de réglementation de livraison permet d'organiser un meilleur partage de l'espace public et permet de favoriser l'utilisation de véhicules propres, électriques ou GNV. Applicable sur le périmètre du centre-ville de Toulouse (à l'intérieur des boulevards), le document introduit notamment des critères de longueur maximale des véhicules de livraison (9 m) et d'autorisation des arrêts en pleine voie aux heures de pointe.

2012

Une nouvelle version de la charte met l'accent sur les véhicules électriques, qui bénéficient de créneaux horaires étendus dans la journée. L'après-midi, seuls les véhicules non motorisés de moins de 3 m³ sont autorisés à effectuer des livraisons. La charte de réglementation rend également obligatoire l'apposition d'un disque en cas d'absence du chauffeur (limitée à 20 minutes) afin de faciliter le contrôle des aires de livraison.

2020

Elaboré entre 2016 et 2019, le Plan de déplacements de marchandises (PDM) de Toulouse Métropole propose des pistes d'amélioration comme la mutualisation des livraisons, l'implantation de centres de distribution urbains ou encore de consignes de pied d'immeubles. Il articule la logistique métropolitaine, urbaine et dernier kilomètre avec des scénarios prospectifs, sur la base d'un diagnostic qui a mis en évidence des indicateurs clés (8 millions de colis livrés chaque année sur la métropole ; 302 000 mouvements de livraison, 2 millions de km parcourus, 100 000 h de stationnement par semaine).

2017


Le périmètre d'application de la charte s'élargit au secteur intérieur du canal du Midi. Les véhicules au GNV à faible émission accèdent aux mêmes conditions que les véhicules électriques. La nouvelle charte introduit de nouvelles réglementations sur l'arrêt dans les couloirs de bus et sur les zones de livraison avec contrôle d'accès (ELP).

2025



La charte de logistique urbaine durable s'élabore dans un nouveau contexte. Depuis plusieurs années, Toulouse Métropole a développé des partenariats avec différents acteurs économiques et publiques locaux, après avoir rejoint fin 2021 InTerLUD puis fin 2023 InTerLUD+. Au sein de la collectivité, un chargé de mission dédié a la responsabilité de définir une stratégie logistique à l'échelle des 37 communes de la Métropole, avec 4 objectifs principaux : améliorer la qualité de l'air, réduire le bruit, améliorer la sécurité opérationnelle et réduire la congestion automobile.

La charte de logistique urbaine durable s'inscrit dans un cadre réglementaire lui aussi en évolution. Toulouse Métropole a par ailleurs adopté en 2019 son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) qui vise notamment une réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre et de 20% la consommation énergétique.



LA CHARTRE LOGISTIQUE URBAINE

12

OBJECTIFS

UNE AMBITION :
FAIRE ÉVOLUER
LES PRATIQUES

Une charte de logistique urbaine durable, pour quoi faire ?

La charte de logistique urbaine durable est un engagement mutuel signé par Toulouse Métropole et ses partenaires volontaires en faveur d'une logistique plus respectueuse de l'environnement, innovante et concertée. Elle a pour ambition de faire évoluer les pratiques en prenant en compte les objectifs des politiques publiques et les réalités économiques.

La charte LUD fixe un cadre commun, des principes directeurs partagés et des objectifs concrets à atteindre, définis dans un plan d'action opérationnel. Elle reflète la volonté des signataires d'agir de manière coordonnée et dans la durée, en laissant toute leur place à la capacité d'adaptation et à la recherche de solutions innovantes.

La démarche s'appuie sur la méthodologie du programme InTerLUD+ (Innovation territoriale et logistique urbaine durable), retenu par le Ministère de la Transition écologique pour accompagner la mutation des activités de logistique urbaine à l'échelle territoriale.

Elle s'articule en 4 grandes étapes complémentaires :

- le diagnostic partagé ;
- la concertation territoriale structurée ;
- la définition du plan d'actions ;
- la formalisation des engagements dans la charte ;
- la signature de la charte ;
- la concrétisation des actions en partenariat.



DÉMARCHE

Du diagnostic à la concertation, une démarche co-construite et inclusive

Le point de départ de la charte de logistique urbaine durable est la réalisation d'un diagnostic approfondi du territoire. Celui-ci a mis en évidence les enjeux, pratiques et axes d'améliorations majeurs de la logistique urbaine de Toulouse Métropole. Cet état des lieux s'est nourri de données quantitatives, complétées par des éléments qualitatifs (entretiens, enquêtes, observations de terrain, etc.).

Il constitue un portrait logistique du territoire de la métropole incluant :

**UNE MODÉLISATION
DES FLUX**

**UN INVENTAIRE
DES ESPACES LOGISTIQUES
EXISTANTS ET DES AIRES
DE LIVRAISON AVEC
LEURS CARACTÉRISTIQUES**
(configuration, accessibilité, équipement)

**UNE ANALYSE
DE LA RÉGLEMENTATION
LOCALE**

(Zonages, horaires, restrictions)

**UN ÉTAT
DES LIEUX DU PARC
PROFESSIONNEL
DE VÉHICULES**

**UNE IDENTIFICATION
DES SECTEURS ÉCONOMIQUES
ET DES ENTREPRISES
IMPLANTÉES AVEC LEURS
SPÉCIFICITÉS LOGISTIQUES**



DÉMARCHE

Cette analyse préalable a également constitué une base de dialogue entre les acteurs publics et économiques, facilitant des échanges constructifs et l'émergence d'orientations communes pertinentes.

Sur la base de ce diagnostic, Toulouse Métropole a engagé la concertation avec les acteurs concernés par la logistique urbaine : professionnels du transport, commerçants, artisans, entreprises, services municipaux, professionnels de l'aménagement, associations, partenaires institutionnels.

Organisées dans le cadre d'instances de gouvernance (comité de pilotage, comité technique, comité des partenaires) ou ouvertes à un panel d'acteurs plus large, les réunions de concertation ont permis d'approfondir les constats, de discuter des orientations stratégiques et de formu-

ler des propositions d'action. Au nombre de 19, les fiches actions constituent une base de travail pour répondre de manière opérationnelle aux 4 enjeux prioritaires identifiés, que sont la pollution atmosphérique, les nuisances sonores, la sécurité des acteurs et des tiers et la congestion de la circulation.

La démarche s'est déroulée dans un esprit d'inclusivité et de représentativité sectorielle, en portant un soin particulier à la qualité des échanges et à la bonne circulation de l'information. Le cadre ainsi mis en place reste dynamique et susceptible d'évolution, le dialogue permanent entre les acteurs pouvant donner lieu à de nouvelles réflexions et propositions d'actions, sans limitation de temps ni de nombre.



LES PILIERS

Une feuille de route opérationnelle bâtie sur 5 piliers

Elaborée à l'issue du diagnostic et de la concertation, la stratégie métropolitaine se structure autour de 5 grands piliers, qui ambitionnent de répondre aux enjeux de performance économique, de réduction des nuisances, de transition énergétique et d'occupation de l'espace public.

1

L'ENVIRONNEMENT

Adopter les bonnes pratiques qui réduiront les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques des activités de la logistique urbaine.

2

LA POLITIQUE FONCIÈRE

Identifier et mobiliser du foncier dans le coeur de ville afin de répondre aux besoins des activités logistiques et permettre d'explorer de nouvelles pratiques de livraison du dernier kilomètre.

3

LA DATA

S'appuyer sur les outils digitaux et l'innovation pour optimiser les organisations et activités logistiques. Permettre de produire des données et quantifier les impacts des fiches actions.

4

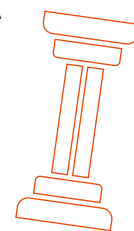
LA RÉGLEMENTATION

Assurer le juste équilibre entre les mesures d'encadrement et la facilitation des activités logistiques.

5

LA DYNAMIQUE PARTENARIALE

Fédérer les acteurs de la logistique urbaine autour des bonnes pratiques par une politique de valorisation et de coopération. Intégrer les acteurs économiques aux processus de réflexion de la métropole, notamment à travers des groupes de travaux dédiés à la mise en oeuvre des fiches action.



Ces 5 piliers constituent le cadre du plan d'actions structuré, feuille de route adaptée aux spécificités du territoire métropolitain. Chaque action du plan a été définie collectivement, en veillant à sa

faisabilité, à ses impacts et aux modalités de sa mise en oeuvre. Les fiches actions précisent les objectifs, les acteurs impliqués, les moyens mobilisables et les indicateurs de suivi.








LES ACTIONS

Les 19 fiches actions de la charte :

STRUCTURER LE DERNIER KILOMÈTRE : ESPACES, RÈGLES ET DONNÉES

-  **1** La professionnalisation des aires de livraison  Page 21
-  **2** La réglementation des livraisons  Page 22
-  **3** Mesurer pour agir : les enjeux de la data  Page 23





APPUYER LES INITIATIVES DE TRANSFERT MODAL ET DE MULTIMODALITÉ

-  **4** Développer la filière cyclo-logistique  Page 24
-  **5** Favoriser la diversification énergétique  Page 25
-  **6** Développement de la logistique fluviale pour Toulouse Métropole  Page 26
-  **7** Déploiement des consignés multiservices en milieu urbain  Page 27

VALORISER LA MUTUALISATION DES OPÉRATIONS LOGISTIQUES

-  **8** La mutualisation des marchés couverts  Page 28
-  **9** Valoriser les circuits courts de distribution  Page 29
-  **10** Une logistique de chantier mutualisée  Page 30





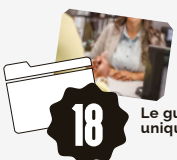


PLANIFIER L'ESPACE, PILOTER LA TRANSITION

-  **11** Le foncier logistique  Page 31
-  **12** Le pilotage de la décarbonation du dernier kilomètre  Page 32

SUSCITER ET SOUTENIR LES INITIATIVES VERTUEUSES EN LOGISTIQUE URBAINE

-  **13** L'exemplarité de la collectivité  Page 33
-  **14** Limiter le bruit issu des opérations logistiques  Page 34
-  **15** Les emballages dans la chaîne de valeur  Page 35

COMPRENDRE, PARTAGER ET VALORISER LES ACTEURS DE LA FILIÈRE

-  **16** Le jeu de la logistique  Page 36
-  **17** Une culture et des outils communs  Page 37
-  **18** Le guichet unique  Page 38
-  **19** Valoriser la profession de chauffeur-livreur : un chauffeur dans la ville  Page 39

ENGAGEMENTS

La charte de logistique urbaine durable en pratique



8
engagements
des signataires

- 1** Respecter les principes énoncés dans la charte.
- 2** Mettre en œuvre des actions concrètes, mesurables et pérennes.
- 3** Réduire les émissions de gaz à effet de serre et de polluants locaux.
- 4** Suivre un calendrier d'action défini collectivement.
- 5** Identifier des porteurs d'actions et partenaires.
- 6** Participer à l'évaluation des actions et partager les données utiles pour objectiver et optimiser la performance.
- 7** Contribuer activement au suivi et à l'animation de la démarche.
- 8** Participer aux évolutions de la charte.



4
engagements de
toulouse
métropole



- #1** Intégrer les besoins en matière de logistique urbaine dans les politiques publiques.
- #2** Animer la charte dans le cadre des instances créées avec les parties prenantes.
- #3** Rendre compte périodiquement de la mise en œuvre de la charte et réaliser un bilan annuel des actions entreprises.
- #4** Communiquer auprès des différentes cibles professionnelles et grand public.

ENGAGEMENTS



SUIVI ET ÉVALUATION



Toulouse Métropole mettra en place un dispositif d'évaluation interne, dont les résultats seront régulièrement partagés avec les parties prenantes. L'évaluation s'appuiera sur les indicateurs précisés dans les fiches actions, afin de mesurer les effets concrets des mesures mises en œuvre.

Un tableau de bord de suivi sera élaboré pour chaque action. En complément, un comité technique pourra être mobilisé à la demande pour traiter les questions techniques ou juridiques liées à la mise en œuvre de la charte.

LES INSTANCES DE GOUVERNANCE



Toulouse Métropole assure la coordination générale de la mise en œuvre de la charte, au travers d'une architecture de gouvernance dédiée. Les différentes instances sont :

- Le COPIL (comité de pilotage), composé d'élus, en charge du suivi politique annuel, de la validation du bilan et de la stratégie.
- Le COTECH (comité technique), composé des chefs de file des actions et des services de Toulouse Métropole, en charge de l'avancement opérationnel.
- Les groupes projets, un pour une ou plusieurs actions, avec des parties prenantes identifiées et un chef de file.
- L'instance plénière annuelle, avec tous les signataires, pour le suivi global et les partages d'expérience.

CALENDRIER



La mise en application du plan d'actions débute au jour de signature de la charte. Le calendrier détaillé de chaque action, prévisionnel, pourra éventuellement être modifié en raison d'impératifs techniques ou de facteurs exogènes.

Toutefois, les composantes pérennes du pilotage et du suivi de la charte garantissent la cohérence globale dans le temps du processus.



FICHES

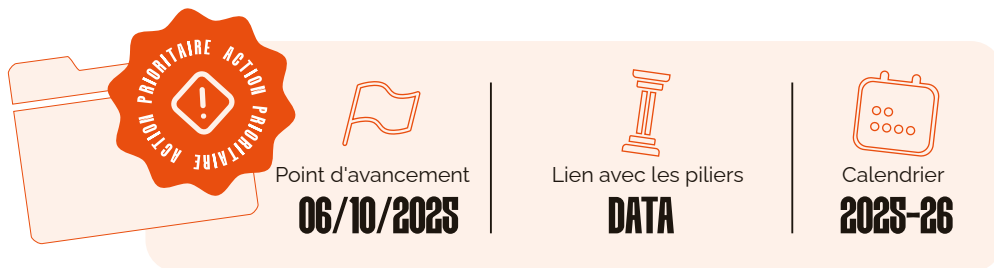
ACTIONS



20

#1

La professionnalisation des aires de livraison



Conçues pour accueillir temporairement les véhicules de livraison, optimiser les conditions de travail des livreurs et garantir la sécurité des usagers, les aires de livraison jouent un rôle clé dans l'organisation du système de livraison et la réduction des nuisances associées.

Pourtant, ces espaces restent largement méconnus de l'ensemble des utilisateurs, sous-dimensionnés et sous-exploités. Leur usage est par ailleurs complexe, les usagers ayant l'autorisation de s'y arrêter mais pas de stationner. Aujourd'hui les progrès de la digitalisation et une gestion appropriée du foncier doivent permettre d'envisager une utilisation partagée et plus efficace, favorisant une cohabitation harmonieuse entre les riverains, les usagers et les livreurs.

LES ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE



- **Cartographie et diagnostic** : état des lieux des aires de livraison sur l'espace urbain (emplacement, dimension, signalétique, accessibilité, etc.).
- **Amélioration des infrastructures existantes** : adaptation aux besoins et mise en conformité des aires de livraison, rédaction d'un guide technique pour homogénéiser les pratiques d'aménagement.
- **Création et fermeture d'aires de livraison** en fonction des résultats du diagnostic. Ce diagnostic peut être détaillé au moyen du logiciel de simulation SILOGUES.
- **Développement d'un outil innovant** pour la gestion des aires de livraison : signalisation à distance des aires, indicateurs de performance (taux de rotation, usages, etc.).
- **Régulation, performance et sensibilisation** : mise en place d'une signalétique claire (panneaux, délimitation), renforcement de l'information sur la réglementation et la signalisation des aires de livraison au sein de la collectivité ; au besoin, autorisation de la vidéo-verbalisation pour les utilisations abusives de ces espaces réservés.
- **Extension du temps légal d'utilisation** de 30%.

LES BÉNÉFICES ATTENDUS



Ces actions ont pour objectif d'améliorer l'accessibilité des aires de livraison et de réduire les conflits d'usage rencontrés par les chauffeurs. Elles doivent sécuriser les livraisons en facilitant l'accès aux livreurs tout en protégeant les riverains. Elles permettront aussi de réduire le stationnement abusif et les congestions de la voie publique liées aux livraisons, ainsi que la pollution qui en résulte.

LES ACTEURS ENGAGÉS



Structure pilote : Toulouse Métropole / Direction Mobilités.

Partenaires : Police Municipale, TenLOG, Communes de Toulouse Métropole, fédérations de commerçants, fédérations d'artisans, fédérations de transporteurs, Groupe La Poste.

Financement : Interlud.

INDICATEURS



- Nombre d'infractions relevées.
- Nombre d'aires de stationnement créées.
- Taux d'occupation des aires de livraisons à partir des données de l'application (Joptimiz).
- Nombre d'aires de livraison réaménagées.
- Taux de rotation horaire sur les aires de livraison.

#2



La réglementation des livraisons



Point d'avancement
10/10

Lien avec les piliers
RÉGLEMENTATION

Calendrier
2025

La réglementation des livraisons sur l'espace urbain est le plus souvent complexe, polymorphe et mal comprise. L'amélioration du dispositif nécessite de construire, à partir d'un travail collaboratif, un espace réglementaire simple, compris et contrôlable dans lequel les bonnes pratiques sont valorisées.

Ce cadre juridique formel optimisé sera susceptible d'évoluer dans le temps, en fonction des modifications de l'écosystème urbain.

LES ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- Réalisation d'un diagnostic coconstruit de l'état de la réglementation sur le territoire de Toulouse Métropole.
- Définition d'une ambition environnementale partagée avec l'ensemble des acteurs : Police municipale, transporteurs, commerçants, industriels.
- Organisation et pilotage des groupes de travail pour définir les principes de base, le cadre de référence, les modalités pratiques.
- Présentation d'un projet opérationnel au COPIL.
- Rédaction d'un projet de délibération, à soumettre au vote de la collectivité.
- Construction d'une stratégie de communication : document cadre, support digital, conférence de presse.
- Publication d'un arrêté de circulation.
- Construction d'un budget prévisionnel et d'un schéma de travaux à engager sur l'espace public.
- Formation des équipes de la Police Municipale.
- Construction d'indicateurs pour mesurer la performance de la nouvelle réglementation.
- Traitement des demandes individuelles et sectorielles.
- Mise en place d'un processus d'évolution biennal avec les partenaires.

LES BÉNÉFICES ATTENDUS

Au-delà de la nécessaire simplification de la réglementation et de l'uniformisation des pratiques, cette fiche actions vise à améliorer la qualité de l'air et à réduire le niveau sonore des opérations logistiques, particulièrement l'après-midi. Elle facilitera également le processus de contrôle-sanction des agents de la Police Municipale.

LES ACTEURS ENGAGÉS

Structure pilote : Toulouse Métropole / Direction Mobilités.

Partenaires : Police Municipale, Groupe La Poste, fédérations de transporteurs, fédérations d'artisans, fédérations de commerçants, Clusters.

Financement : 10 000€.

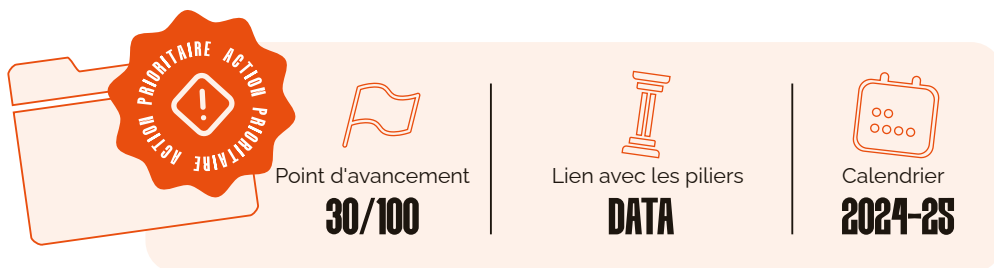
INDICATEURS

- Nombre de contraventions.
- Amélioration de la qualité de l'air (taux de CO₂ et particules fines).
- Nombre de dérogations délivrées.



#3

Mesurer pour agir : une utilisation maîtrisée de la data



La maîtrise de la data est à la fois un moyen de piloter nos organisations et un objectif en soi pour accélérer la collecte de données et faciliter la prise de décision. La directive européenne 2019/1024, dite Directive Open Data, encourage les administrations publiques au partage des données, une démarche qui favorise l'innovation, la transparence et la création de valeur.

Les données de trafic, de livraisons et de flux permettent de mieux comprendre les zones et horaires de congestion. L'aménagement urbain (zones de livraison, parkings pour véhicules de livraison, aires de logistique urbaine) peut aussi être amélioré grâce à une meilleure connaissance des usages réels. L'acquisition et le partage des données donnent une vision objective de l'impact des politiques de mobilité et de logistique urbaine, en offrant des bases solides pour ajuster ou réorienter les actions en fonction des résultats observés. Cette dynamique du « mesurer pour agir » a pour ambition de développer une culture commune avec l'ensemble des partenaires, publics et privés.

LES ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- Développer sur l'ensemble de nos opérations **une logique de tableau de bord et de digitalisation.**
- Généraliser les partenariats pour la collecte des données.
- Faire de l'observatoire des données un lieu de collecte et de diffusion des informations.
- Dans la définition des besoins, intégrer la mise en place sur les secteurs clés de capteurs permettant d'isoler les flux logistiques et de mesurer les externalités négatives (environnement, bruit, congestion).
- Expérimenter les outils Joptimiz et Digilog développés dans le cadre du programme InterLUD+.

INDICATEURS

- Nombre d'indicateurs clés partagés.
- Nombre de tableaux de bord.
- Qualité de la donnée opérationnelle.
- Nombre de projets digitaux.
- Nombre de participations publiques.

LES BÉNÉFICES ATTENDUS

Levier stratégique pour une logistique urbaine plus efficiente, la data autorise la réflexion, la planification et l'action objective et partagée. La gestion de crise, l'adaptation des plans de circulation, l'accès rapide à une information de qualité en seront renforcés. La maîtrise de la data répond aussi à des enjeux environnementaux très importants liés à la maîtrise des itinéraires et à l'amélioration des vitesses commerciales.

LES ACTEURS ENGAGÉS

Structure pilote : Toulouse Métropole / Direction Mobilités.

Partenaires : Dialog, Digital 113, Tenlog, Observatoire des données, Direction juridique Toulouse Metropole.


Financement : 25 000€ - 50 000€.

23


#4




Développer la filière cyclo-logistique



Point d'avancement
5/10



Lien avec les piliers
ENVIRONNEMENT



Calendrier
2025-26

Le contexte local est particulièrement adapté au développement de l'activité de cyclo-logistique, entre une réglementation « Marchandises » active qui restreint progressivement les véhicules thermiques en centre-ville et le développement d'infrastructures adaptées (voies cyclables, piétonnisation) dans une ville dense, plate et cyclable.

Plusieurs acteurs sont d'ailleurs présents sur le marché toulousain : La Poste, Toutenvélo, Urban Move, Cargonauts, Senges, etc. Il s'agit donc de mobiliser les acteurs locaux et les institutions sur un projet de décarbonation des activités de livraison en centre ville via la cyclo-logistique, en faisant de la métropole toulousaine un territoire d'expérimentation et de démonstration.

LES ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE



- Dynamiser l'activité professionnelle avec le soutien du programme ColisActiV.
- Construire une politique réglementaire et un réseau favorisant le développement de la filière.
- Identifier les zones à risque d'accident sur l'espace public, les itinéraires les plus efficaces.
- Favoriser l'accès des cyclo logisticiens à la « zone d'accès réservée », notamment sur les secteurs piétonniers.
- Identifier le foncier logistique à dédier à cette activité.
- Animer et valoriser la filière à l'occasion d'interventions publiques (salons, réunions, événements).

LES BÉNÉFICES ATTENDUS



Réduire la pollution atmosphérique en centre-ville et le niveau de décibels. Ce mode de livraison permet également une amélioration de la vitesse commerciale (nombre d'heures en livraison/ nombre d'heures en conduite).

LES ACTEURS ENGAGÉS



Structure pilote : Toulouse Métropole / Direction Mobilités.

Partenaires : Cluster Vélo Vallée, ColisActiV, Boîtes à vélo, Fédérations de transporteurs.

INDICATEURS



- Nombre de livraisons quotidiennes effectuées en cyclo-logistique.
- Nombre d'entreprises aidées ou accompagnées dans la transition.
- Réduction des émissions de CO₂ dans la zone réglementée.
- Nombre d'aménagements spécifiques à la fonction.



Favoriser la diversification énergétique



Point d'avancement
7/10



Lien avec les piliers
ENVIRONNEMENT



Calendrier
2025

La diversification énergétique des flottes de véhicules de transport routier (marchandises, transport public, logistique urbaine, services de la métropole) peut contribuer à la décarbonation des transports, réduire les émissions polluantes et préparer les filières locales aux évolutions technologiques et réglementaires.

- L'urgence climatique et les objectifs nationaux et européens (Fit for 55, SNBC, ZFE-m) appellent à une réduction massive des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur des transports.
- Les technologies de motorisation évoluent rapidement (électrique, biogaz/bioGNV, hydrogène, carburants de synthèse, biocarburants avancés, etc.).
- La Métropole souhaite devenir un territoire pilote pour l'expérimentation de ces solutions.

L'hydrogène suscite par exemple un intérêt croissant dans le cadre de la transition énergétique. Toulouse Métropole se positionne comme un territoire d'expérimentation pour accompagner le développement de ces nouvelles filières et tester des usages logistiques concrets. Cette fiche actions ambitionne d'identifier les opportunités d'utilisation de l'hydrogène, mais aussi d'autres origines (Bio-GNV, HVO, E-fuels, etc...) dans la logistique urbaine, tout en structurant un écosystème d'acteurs publics et privés.

LES ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE



- **Identifier des usages pertinents :**
définition des besoins pour la cyclo-logistique et les véhicules utilitaires légers, sélection des AE et AP pouvant intégrer l'hydrogène.
- **Mettre en place un démonstrateur :**
déploiement d'une expérimentation sur le site du MIN ou autre lieu stratégique, test de faisabilité des véhicules hydrogène en conditions réelles.
- **Collaborer avec des partenaires techniques :**
étude sur les besoins en infrastructures d'avitaillement, réflexion sur les flux logistiques et l'intégration des véhicules H₂ dans les schémas existants.
- **Engager les acteurs locaux :**
fédérer les AE et AP, diffusion des résultats de l'expérimentation pour faciliter un déploiement à plus grande échelle.

LES BÉNÉFICES ATTENDUS



En démontrant la faisabilité technique et économique de l'hydrogène dans la logistique urbaine, cette expérimentation favorisera la structuration d'un écosystème local et la création d'un modèle répliquable. Toulouse Métropole ambitionne de devenir un territoire de référence sur l'hydrogène dans la logistique urbaine : un utilitaire frigorifique roulera à l'hydrogène pour la distribution des repas scolaires (réception fin 2025/2026).

LES ACTEURS ENGAGÉS



Structure pilote : Vilagil, Direction de l'environnement, Toulouse Métropole / Direction Mobilités.

Partenaires : Cluster TenLOG, MIN, ADEME, Acteurs de l'énergie.

INDICATEURS




- Nombre d'acteurs de la logistique engagés dans la transition énergétique.
- Répartition du parc de véhicules par type d'énergie (électrique, GNV/bioGNV, biocarburants, etc.).
- Nombre de points de recharge ou d'avitaillement disponibles sur le territoire.
- Réduction des émissions de CO₂ et de polluants locaux (NOx, particules).
- Nombre de tournées réalisées avec des motorisations alternatives.
- Taux de satisfaction et retours d'expérience des opérateurs.
- Recommandations pour le déploiement à grande échelle des solutions multi-énergies.


#6



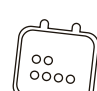
Développement de la logistique fluviale



Point d'avancement
6/10



Lien avec les piliers
ENVIRONNEMENT



Calendrier
2024-26

Toulouse Métropole s'engage dans une logistique urbaine plus durable et innovante, en exploitant le potentiel de la voie d'eau pour le transport de marchandises. La logistique fluviale représente une solution complémentaire aux modes traditionnels de livraison en ville. L'établissement public Voies Navigables de France (VNF), en charge du Domaine Public Fluvial (DPF), a lancé un appel à projets visant à installer une activité de logistique fluviale entre le site de Lalande et le centre-ville de Toulouse.

Ce projet s'inscrit dans une démarche plus large de transition écologique et d'amélioration de la desserte urbaine, en cohérence avec les enjeux environnementaux des Zones à Faibles Émissions (ZFE), malgré l'abandon récent du texte, le Plan Climat Air Énergie Territorial et le projet Grand Parc Canal, qui vise à valoriser les canaux toulousains en conciliant activités économiques et respect de l'environnement.

LES ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- Sélection d'un opérateur logistique via l'appel à projets de VNF pour exploiter le site de Lalande.
- Mise en place d'une chaîne logistique multimodale combinant le transport fluvial et des modes doux pour la distribution finale.
- Utilisation optimisée des quais du centre-ville en coactivité avec d'autres usagers.
- Intégration des flux retour (gestion des déchets, reverse logistique).
- Expérimentation et évaluation de l'impact environnemental et économique.

LES BÉNÉFICES ATTENDUS

L'utilisation du transport fluvial vise à réduire les nuisances liées au transport routier : émissions de gaz à effet de serre et de polluants, nombre de véhicules de livraison. Elle permet d'expérimenter un modèle durable et répliquable de logistique urbaine fluviale, qui valoriser les infrastructures fluviales en leur redonnant une fonction économique.

LES ACTEURS ENGAGÉS

Structure pilote : Toulouse Métropole / Direction Mobilités.

Partenaires : VNF, Les Alchimistes, River Connect, Grand Parc Canal, Fédérations de transporteurs.

INDICATEURS

- Nombre de trajets fluviaux réalisés et volumes transportés.
- Réduction du nombre de camions en centre-ville.
- Émissions de gaz à effet de serre évitées.
- Retour d'expérience des opérateurs et clients.
- t.km parcourus par type de matériel.

26

#7

Le déploiement de consignes multiservices en milieu urbain



Point d'avancement
4/10



Lien avec les piliers
LES ACTEURS



Calendrier
2025-26

Avec l'essor du e-commerce et l'augmentation des flux de colis en milieu urbain, Toulouse Métropole cherche à optimiser la logistique du dernier kilomètre tout en réduisant l'impact environnemental des livraisons.

Les consignes multiservices offrent une alternative efficace aux livraisons à domicile en permettant un stockage sécurisé et un retrait autonome des colis. Le projet s'appuie sur des initiatives similaires, notamment à Nantes, et sur le réseau Pickup avec Tisséo à Toulouse. L'objectif est d'expérimenter et déployer ces consignes sur des sites stratégiques de la métropole pour favoriser un modèle de logistique pratique, durable et intégré aux services urbains.

LES ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE



- Mise en place de consignes autonomes sur des emplacements stratégiques (stations Tisséo, pôles commerciaux, quartiers denses).
- Service accessible aux particuliers et commerçants, avec des fonctionnalités adaptées : retrait de colis e-commerce, conciergerie (dépôt de clés, courses, échanges entre particuliers), Click & Collect pour les commerces locaux.
- Collaboration avec les opérateurs logistiques (Pickup, La Poste, transporteurs privés) pour optimiser la gestion des flux.
- Évaluation de l'impact environnemental et économique pour une potentielle extension du dispositif.

LES BÉNÉFICES ATTENDUS



Le déploiement de consignes multiservices vise à réduire les livraisons éparpillées et à optimiser la logistique du dernier kilomètre. Cela entraînera une réduction des nuisances (congestion urbaine, émissions de CO₂), tout en améliorant le service des clients, notamment en termes de flexibilité, et en renforçant les flux vers les commerces. L'expérimentation doit valider un modèle répliquable pour un déploiement progressif dans toute la métropole.

LES ACTEURS ENGAGÉS



Structure pilote : Toulouse Métropole / Direction Mobilités.

Partenaires : Groupe La Poste, Fédérations de commerçants, maires de quartier, associations de quartier, opérateurs de consignes multiservices.

INDICATEURS



- Nombre de consignes installées, taux d'occupation.
- Réduction du nombre de trajets de livraison en centre-ville.
- Satisfaction des utilisateurs (commerçants, habitants, transporteurs).
- Émissions de CO₂ évitées.

#8



Mutualiser l'approvisionnement des marchés couverts



Point d'avancement
3/10

Lien avec les piliers
ENVIRONNEMENT

Calendrier
2026-27

La ville de Toulouse compte trois grands marchés couverts : Saint-Cyprien, Victor Hugo et les Carmes. Ils jouent un rôle clé dans l'approvisionnement alimentaire local, constituent des vitrines du bien manger et d'un art de vivre toulousain, au service de la qualité du produit et du lien social.

L'approvisionnement de ces marchés repose sur les moyens de transport des commerçants, dans une logique individuelle et non mutualisée. Les flux peuvent être fragmentés, redondants, parfois aux heures de pointe, avec des externalités négatives bien connues (congestion, émissions, nuisances sonores, stationnements irréguliers, etc.). Le projet pilote de mutualisation de l'approvisionnement des trois structures est une démarche audacieuse, moderne et vertueuse, qui s'inscrit pleinement dans les objectifs d'une logistique urbaine durable.

LES ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE



- Réaliser un diagnostic de l'approvisionnement des marchés couverts : modes de livraisons privilégiés, typologies de flux, volumes transportés.
- Qualifier l'empreinte environnementale des marchés par une étude de flux, amont et aval.
- Etablir des scénarios d'organisation intégrant des enjeux de qualité de service, de chaîne du froid, de réduction de l'empreinte environnementale.
- Proposer et expérimenter, en concertation avec les acteurs, un cadre de solutions alternatives.

LES BÉNÉFICES ATTENDUS



Les impacts positifs d'une telle mutualisation sont multiples : diminution des coûts logistiques, réduction des émissions et des nuisances, baisse de la consommation énergétique. Elle met en œuvre en outre un cadre logistique exemplaire et vertueux, positif pour l'image des marchés. Enfin, en appui avec l'ADEME, elle permettra de développer un outil de diagnostic et d'aide à la mutualisation.

LES ACTEURS ENGAGÉS



Structure pilote : Toulouse Métropole / Direction Mobilités.

Partenaires : ADEME, associations de quartiers, maires de quartier, fédérations de commerçants, acteurs circuits courts; direction de l'environnement et de l'énergie de Toulouse Métropole .

Financement : 80 000€, dont 80 % par l'ADEME.

INDICATEURS



- Validation de l'outil d'analyse et de diagnostic.
- Emissions de CO₂.
- Nombre de véhicules d'approvisionnement.
- Qualité de service.

#9

Valoriser les circuits courts de distribution



Point d'avancement
3/10



Lien avec les piliers
LES ACTEURS



Calendrier
2025-27

Pour répondre aux enjeux de la concurrence, les acteurs de la logistique proposent à leurs clients des livraisons dans des délais toujours plus courts et à bas prix. Cette logique du « toujours plus » contribue à l'éclatement des flux et à une hausse du nombre de véhicules utilitaires légers circulant dans les villes, dans un contexte où 20 % des trajets sont réalisés à vide et où le taux de remplissage ne dépasse pas 65 %.

De surcroît, la raréfaction du foncier pousse à l'éloignement des plateformes logistiques, ce qui allonge les distances parcourues et rend d'autant plus complexe le report modal. Au-delà de la question environnementale, ces tendances représentent un coût significatif pour les professionnels. Toulouse Métropole, en association avec DEMeTERRIA, est lauréat du projet « eXtrême Défi Logistique » visant à développer des solutions technologiques, organisationnelles et réglementaires pour rendre possible le déploiement d'écosystèmes territoriaux logistiques innovants.

LES ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE



- Au titre de nos ambitions environnementales, présenter une candidature commune auprès de l'ADEME.
- Mobiliser les partenaires pour créer des synergies organisationnelles au bénéfice des circuits courts.
- Valoriser la démarche, notamment dans la phase d'idéation.
- Identifier les acteurs qui prendront part au projet.

LES BÉNÉFICES ATTENDUS



Ce chantier innovant vise à résoudre un problème de politique publique, dans une logique collaborative et avec une approche intégrale : de l'idéation des solutions jusqu'à leur passage à l'échelle, en passant par le prototypage et l'expérimentation. Il constitue un exemple de coopération Public/Privé réussie.

LES ACTEURS ENGAGÉS



Structure pilote : Toulouse Métropole / Direction Mobilités, Direction Environnement et énergie.

Partenaires : ADEME, DemeTERRIA, Cluster TenLOG, Chambre de l'agriculture, AMAP.

INDICATEURS



- Nombre de partenaires participant à la démarche.
- Emissions de CO₂.
- Gain en efficacité logistique (coût, délai, qualité de service).

#10

Une logistique de chantier mutualisée



Point d'avancement
1/10



Lien avec les piliers
FONCIER



Calendrier
2026-27

L'attractivité de la métropole se traduit par de nombreuses constructions de logements, l'aménagement de nouveaux quartiers, la réalisation de projets majeurs de transports en commun (Linéo, 3^e ligne de métro...), auxquels s'ajoutent les nombreuses rénovations énergétiques.

A l'échelle d'une métropole comme Toulouse cette concentration de chantiers en zones a de nombreux impacts environnementaux, urbains et économiques qui peuvent être limités par une stratégie logistique de mutualisation. Celle-ci repose sur la coordination des flux entrants (matériaux, engins) et sortants (déchets, gravats) entre plusieurs chantiers, souvent proches ou simultanés, pour éviter les redondances logistiques, limiter les nuisances et améliorer la qualité de vie urbaine.

LES ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE



- Réaliser une étude d'opportunité permettant de recenser et localiser tous les chantiers significatifs à court, moyen et long terme.
- Identifier les opportunités et les outils susceptibles d'organiser les flux entrants et sortants.
- Chiffrer l'empreinte environnementale et les perspectives de gain attendus au travers de **4 cadres leviers** :

- La création de hubs logistiques ou plateformes interchantiers
- La coordination des flux entre chantiers
- La numérisation et le pilotage des flux
- La réglementation et les incitations à mettre en œuvre

LES BÉNÉFICES ATTENDUS



L'intégration d'une logistique mutualisée dans la planification des chantiers doit permettre de réduire le trafic de camions liés aux chantiers (livraisons, évacuations), de limiter les nuisances pour les riverains (bruit, poussière, insécurité, congestion). Elle contribue aussi à améliorer la performance des chantiers (respect des délais, des coûts, des accès) et à favoriser l'usage de modes propres pour les livraisons (GNV, électrique, logistique fluviale ou ferroviaire). Elle favorise enfin la rationalisation de la gestion des déblais/remblais et de la chaîne des déchets du BTP.

LES ACTEURS ENGAGÉS



Structure pilote : Toulouse Métropole / Direction Mobilités, Direction Environnement et énergie.

Partenaires : Les travaux publics Fédération Occitanie, Fédération des transporteurs, Fédérations du Bâtiment.

INDICATEURS




- Qualité de l'air autour des chantiers.
- Réduction des bruits générés par les camions de livraisons.
- Nombre de chantiers avec logistique dédiée.
- Nombre de véhicules mobilisés pour l'accès aux plateformes de logistique pour les chantiers.
- t.km pour l'accès aux plateformes.
- Nombre d'espaces de production mutualisés.


#11




Anticiper les besoins futurs en foncier logistique



Point d'avancement
04/10/2025



Lien avec les piliers
FONCIER



Calendrier
2025-26

La forte augmentation du e-commerce soulève des questions sur la problématique de l'immobilier logistique. Une gestion efficace de la logistique urbaine repose sur la mise en place de plateformes de regroupement telles que la plateforme logistique du Marché d'Intérêt National (MIN) et TLU (Toulouse logistique urbaine), facilement accessibles par des transports massifiés et bien situés par rapport aux axes d'approvisionnement.

Il faut aussi répondre à la demande croissante en espaces de stockage pour le dernier kilomètre. La logistique urbaine se décline ainsi en de multiples usages qui requièrent des structures immobilières nouvelles, proches de zones de consommations. La prise en compte de ces enjeux nécessite de plus en plus d'intégrer le foncier logistique dans les documents d'urbanisme et de planification territoriale.

LES ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE



- Identifier les terrains ou les locaux adaptés à l'implantation d'entrepôts.
- Recenser les entrepôts présents dans la collectivité, leur fonction, l'offre et la demande en immobilier logistique.
- Définir les bons niveaux d'hôtels logistiques et l'approche en mixité la plus intégrable dans le tissu économique.
- Intégrer l'immobilier logistique et le foncier dédié à la logistique dans les documents d'urbanisme.
- Intégrer des acteurs du territoire, des activités industriel et e-commerce dans une réflexion commune.

LES BÉNÉFICES ATTENDUS



Cet ensemble d'actions permettra de faciliter le développement de l'immobilier logistique et d'optimiser les flux urbains.

LES ACTEURS ENGAGÉS



Structure pilote : Toulouse Métropole / Direction Mobilités.

Financement : 50 000€.

Partenaires : InTerLUD +, Fédérations de commerçants, Fédérations de transporteurs, acteurs de l'immobilier logistique.

INDICATEURS



- Nombre de zones tampons intégrées dans les documents d'urbanisme pour accueillir une plateforme logistique.
- Nombre de terrains réservés ou réservables pour la logistique.
- Nombre d'acteurs industriels intéressés par la démarche.
- Surface de foncier mobilisée pour la logistique.
- Nombre d'espaces logistiques urbains.



Expérimenter la décarbonation du dernier kilomètre



Point d'avancement
9/10

Lien avec les piliers
LES ACTEURS

Calendrier
2023-23

Le transport du dernier kilomètre représente un défi majeur pour la logistique urbaine en raison de son impact environnemental et de sa complexité opérationnelle, dans un contexte marqué par la présence de petits acteurs souvent en sous-traitance, la faiblesse de marges et l'instabilité réglementaire.

Lauréate de l'appel à projets « EU-Propulse », organisé par l'Agence de l'Innovation pour les Transports, Toulouse Métropole a lancé un projet innovant avec DEKI, une solution numérique pour l'optimisation logistique du dernier kilomètre. En collectant et analysant les données de transporteurs, DEKI leur permet d'affecter intelligemment les livraisons aux véhicules disponibles, de réduire les trajets inutiles et d'améliorer l'efficacité énergétique. Cette fiche actions propose d'expérimenter cette solution digitale.

LES ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE



- Optimiser les trajets grâce à la géolocalisation en temps réel et aux algorithmes d'affectation dynamique.
- Centraliser les données logistiques pour un suivi détaillé des flux et des impacts environnementaux.
- Favoriser des alternatives durables en intégrant la cyclo-logistique et les véhicules propres.
- Acculturer les acteurs du transport aux outils numériques et démontrer leurs bénéfices en termes d'efficacité et de rentabilité.
- Engager la Métropole dans l'exemplarité en expérimentant l'optimisation de ses flux logistiques internes.

LES BÉNÉFICES ATTENDUS



L'optimisation de la logistique du dernier kilomètre vise à réduire les émissions de CO₂, à améliorer la rentabilité des transporteurs et à fluidifier les flux logistiques urbains, permettant ainsi de limiter la congestion et les nuisances. Cette expérimentation constitue aussi un levier d'acculturation des acteurs publics et privés aux solutions numériques et logistiques innovantes, qui pourra être déployé à grande échelle en cas de succès.

LES ACTEURS ENGAGÉS



Structure pilote : Toulouse Métropole / Direction Mobilités.

Partenaires : DEKI, TenLOG, EIT Urban Mobility, InTerLUD +, acteurs de la cyclo-logistique, fédérations de transporteurs.

Financement : Financement dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt.

INDICATEURS



- Nombre de démonstrateurs.
- % de gains environnementaux/plan de transport.
- Nombre d'indicateurs environnementaux mis en œuvre.

#13

L'exemplarité de la collectivité



Point d'avancement
40/100



Lien avec les piliers
LES ACTEURS



Calendrier
2024-26

Par le nombre de ses agents, ses compétences et sa flotte de véhicules, Toulouse Métropole a un rôle d'exemplarité en matière d'achats et d'utilisation de véhicules de livraison. L'amélioration de la qualité de service, la réduction des impacts environnementaux, le choix de matériels modernes et à haute technologie constituent de puissants leviers incitatifs.

La stratégie d'achat sur toutes les catégories de véhicules participe au verdissement de la flotte, en lien avec la politique réglementaire de la ville de Toulouse. Cette tendance structurante favorise également le développement des modes de déplacement doux, comme le vélo. La réflexion sur les véhicules intermédiaires favorise une logistique du dernier kilomètre innovante et peu consommatrice en ressources. L'optimisation des trajets, source de gains environnementaux et de performance opérationnelle, peut s'appuyer progressivement sur l'exploitation des données de déplacement.

LES ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE



- Développement des achats « verts », orientés sur les technologies les plus économes et les moins polluantes.
- Amélioration des infrastructures existantes : expérimentation des modalités et des technologies innovantes.
- Réflexion sur les usages, pour faire le choix de matériels spécifiques et économes.
- Intégration de la data pour optimiser les usages.

LES BÉNÉFICES ATTENDUS



Les actions sur les véhicules de la collectivité doivent faire baisser les vecteurs de pollution (rejets CO₂ et particules fines) générés par l'activité logistique, et générer des gains sur les émissions de bruit. L'évolution des usages doit aussi être facilitée par l'exploitation des données issues de la télématique. Par son exemplarité, Toulouse Métropole doit aussi avoir un effet d'entraînement sur les changements de pratiques.

LES ACTEURS ENGAGÉS



Structure pilote : Direction Gestion et entretien des flottes, Toulouse Métropole / Direction Mobilités, Direction de la commande publique.

INDICATEURS




- Taux de véhicules de Toulouse Métropole à faibles émissions.
- Taux d'équipement des véhicules en boîtiers télématiques.
- Kilométrage moyen parcouru par les véhicules à faibles émissions.
- Nombre d'aires de livraison réaménagées.
- Nombre de véhicules expérimentaux ou innovants (hydrogène, triporteurs électriques, etc.).

33

#14



Limiter le bruit généré par les opérations logistiques



Point d'avancement
40/100

Lien avec les piliers
ENVIRONNEMENT

Calendrier
2025-26

Le bruit généré par les livraisons est l'une des principales externalités négatives du transport de marchandises et de la logistique. La cohabitation sur l'espace public entre les zones bâties et les zones commerciales accentue la perception des nuisances sonores, particulièrement en horaires décalés, la nuit et tôt le matin.

La maîtrise des émissions sonores de ce service urbain essentiel au fonctionnement et à la vitalité de la ville représente un enjeu de santé publique, notamment au regard des risques cardio-vasculaires. Dans ce contexte, la réduction de ces émissions sonores est une priorité de la collectivité pour améliorer la qualité de vie des habitants.

LES ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE



- Réalisation d'un diagnostic : à partir des données de signalement de bruit, participer aux actions de diagnostic et de conciliation entre les entreprises logistiques et les demandeurs, à l'occasion d'ateliers de concertation.
- Animation d'une journée d'information sur la thématique du bruit en ville avec le Centre d'information sur le bruit (CIDB).
- Adhésion au programme de labellisation Certibruit et optimisation des livraisons silencieuses en horaires décalés. Animation d'un groupe de travail sur ce sujet.
- Sensibilisation à la norme PIEK et valorisation des bonnes pratiques en matière de taux de chargement des camions, de mutualisation et d'utilisation de véhicules plus silencieux.

LES BÉNÉFICES ATTENDUS



Outre la réduction de la pollution sonore générée par les activités logistiques et l'amélioration de la qualité de vie, les actions dans ce domaine auront pour effet de faciliter l'entente entre les commerçants et les riverains. Cette évolution s'inscrit dans une ambition plus large d'accompagnement de la logistique toulousaine dans une démarche de labellisation de livraison silencieuse.

LES ACTEURS ENGAGÉS



Structure pilote : Toulouse Métropole / Direction Mobilités, Direction protection des populations de Toulouse Métropole.

Partenaires : Délégations municipales en charge de la lutte contre les nuisances, Certibruit, Fédérations de commerçants, Fédérations de transporteurs, associations de quartier, maires de quartier.

Financement : Externe.

INDICATEURS



- Nombre de plaintes enregistrées sur les bruits logistiques.
- Nombre de dossiers concertés/nombre de dossiers de réclamation.
- Nombre d'entreprises adhérant au programme Certibruit.
- Nombre d'entreprises labellisées.

34

#15

Rationaliser la production et l'usage des emballages



Point d'avancement
1/10



Lien avec les piliers
ENVIRONNEMENT



Calendrier
2026-28

Dans l'e-commerce, l'agroalimentaire ou l'industrie légère, les emballages sont un vecteur de performance, au cœur des activités de manutention. Efficaces pour la protection et la présentation des produits, ils optimisent le transport et le stockage jusqu'au consommateur final.

Toutefois, l'hétérogénéité des matériaux et des dimensions, et les quantités d'énergie nécessaires à leur fabrication les rendent difficilement compatibles à l'heure actuelle avec l'économie circulaire. Des évolutions sont possibles, à l'image des tentatives d'uniformisation, dans la grande distribution sur la filière des fruits et légumes. On peut ainsi envisager, dans des secteurs homogènes et matures, des projets concrets visant à standardiser les contenants et à adopter des matériaux lavables, palettisables et recyclables pour baisser leur coût environnemental.

LES ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE



- Au travers de notre tissu partenarial, animer des groupes de travail pour définir les opportunités de réduction de l'empreinte environnementale liée au suremballage, aux usages spécifiques et aux matériaux.
- Etablir un diagnostic et la validité des opportunités auprès de fournisseurs « durables ».
- Construire un cahier des charges et mettre en place un démonstrateur pour valider la durabilité de la solution.
- Encourager les entreprises locales à tester et à adopter des solutions d'emballages innovantes, notamment celles utilisant des matériaux à faible empreinte carbone.

LES BÉNÉFICES ATTENDUS



Cette fiche actions a pour objectif de réduire l'impact environnemental des emballages, dans une logique de circuit court. Elle vise également à réduire le volume de déchets générés par le suremballage.

LES ACTEURS ENGAGÉS



Structure pilote : Toulouse Métropole / Direction Mobilités.

Partenaires : Fédération des commerçants, pôle logistique de Toulouse Métropole.

Financement : 5 000€ pour la phase Proof of Concept.

INDICATEURS



- Adoption de la solution d'IFCO ou équivalent par les commerçants de l'échantillon.
- Nombre de personnes impliquées dans la démarche.
- Taux de satisfaction des parties prenantes (commerçant et IFCO).
- Optimisation des coûts logistiques liés à la gestion des emballages (réduction des coûts de stockage et de transport)..
- Taux de réduction des déchets évité par an ou sur une période de X an.

35

#16



Un jeu pédagogique pour une vision partagée de la logistique



Point d'avancement
9/10



Lien avec les piliers
LES ACTEURS



Calendrier
MARS 2024

Aujourd'hui, de nombreuses personnes exercent des activités liées à la logistique, sans forcément avoir la même compréhension de ce terme et des enjeux qu'il implique.

De là vient l'idée de réunir divers acteurs, collectivités, entreprises tertiaires, commerçants, fournisseurs et professionnels de la chaîne logistique autour d'un jeu pédagogique permettant de construire une conception commune. Grâce à cette approche interactive, les participants pourront mieux saisir l'importance et l'impact de la logistique dans leur quotidien et dans l'économie en général.

LES ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE



- Dans le cadre des Assises de l'alimentation, construire un plan de jeu permettant à une cinquantaine d'acteurs, chargeurs, producteurs et transporteurs d'échanger sur des problématiques communes autour de scénarios logistiques.
- Créer un support, une règle et des cartes de jeu favorisant les échanges entre les participants.
- Animer le plateau de jeu avec 4 équipes en simultané.
- Débriefing, équipe par équipe, sur les enseignements et l'expérience vécue.

LES BÉNÉFICES ATTENDUS



Les objectifs de ce jeu sont multiples : appréhender ce qu'est réellement la logistique, son univers et sa compréhension ; comprendre le rôle de chaque acteur impliqué dans ce processus ; découvrir les outils et technologies utilisés ; explorer les différents métiers liés à la logistique ; sensibiliser aux enjeux et défis du secteur.

LES ACTEURS ENGAGÉS



Structure pilote : Toulouse Métropole / Direction Mobilités.

Partenaires : Directions environnement et énergie, Inrae, InTerLUD +.

INDICATEURS



- Nombre de participants.
- Nombre de réutilisations du jeu dans les animations locales.
- Intérêt participatif et collaboratif de la démarche.

36

#17



Construire une culture et des outils partagés avec les communes



Point d'avancement
1/10



Lien avec les piliers
LES ACTEURS



Calendrier
2^E SEMESTRE 2026

Faire connaître la stratégie de logistique urbaine de Toulouse Métropole aux communes du territoire est un levier d'importance pour assurer une cohérence territoriale, une adhésion locale et une mise en œuvre efficace.

L'émergence d'une culture commune favorisera la mise en œuvre des démarches autour de la logistique urbaine et la co-construction d'actions pertinentes. En mobilisant les 37 communes autour de sa stratégie, Toulouse Métropole peut bâtir un réseau coopératif exemplaire, au service d'une logistique du quotidien plus fluide, plus propre et plus humaine.

LES ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE



- Réalisation d'un diagnostic partagé et d'une cartographie des pratiques locales identifiant les spécificités de chaque commune et faisant une synthèse des actions déjà menées à l'échelle de la métropole.
- Élaboration d'un kit de communication et d'outillage à destination des communes, avec une présentation de la stratégie métropolitaine, les fiches actions, un référentiel technique ou réglementaire et des exemples inspirants.
- Organisation de réunions territoriales par secteurs géographiques, avec les élus, techniciens et professionnels pour présenter la stratégie, échanger sur les bonnes pratiques et recueillir les attentes locales.
- Lancement d'un club ou réseau animé par Toulouse Métropole pour appuyer les projets communaux et suivre les expérimentations.
- Accompagnement individualisé des communes volontaires en fonction des besoins : appui technique ou financier, création de zones de livraison, expérimentation, charte de bonnes pratiques, appels à projets.

LES BÉNÉFICES ATTENDUS



Ce travail collectif sur tout le territoire métropolitain créera une dynamique de coopération territoriale autour des enjeux de mobilité, de commerce et d'environnement. Il a pour finalité d'outiller les communes pour le déploiement local des actions stratégiques. Il permettra aussi de faire remonter les besoins, les freins pour ajuster la stratégie métropolitaine.

LES ACTEURS ENGAGÉS



Structure pilote : Toulouse Métropole / Direction Mobilités, communes du territoire.

Partenaires : Communes de Toulouse Métropole.

INDICATEURS

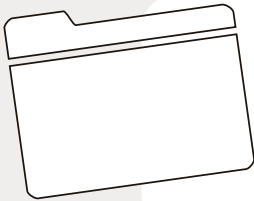


- Nombre d'indicateurs de logistique urbaine partagés par les communes.
- Nombre de documents de réglementation au service d'une logistique verte et durable.
- Nombre de communes actives dans la démarche.
- Nombre de documents de planification qui abordent le transport de marchandises en ville ou concernés par la logistique urbaine.

#18



Créer un guichet unique métropolitain pour la logistique urbaine



Point d'avancement
4/10

Lien avec les piliers
DATA

Calendrier
2024-26

Sur un territoire étendu qui compte des zones très denses, trois marchés couverts, un tissu commercial actif et 37 communes aux réalités diverses, il est nécessaire de structurer une réponse publique forte en matière de logistique urbaine.

Au sein des Mobilités, l'animation d'un Service Logistique Urbaine au sein de Toulouse Métropole permet de piloter une politique cohérente, ambitieuse et partagée, en coordonnant les aménagements, les expérimentations et les partenariats logistiques. Ce service est aussi une interface entre les communes, les professionnels et les usagers, tout en assurant le suivi des données et le soutien à l'innovation logistique.

LES ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE



- Décliner et actualiser la stratégie métropolitaine de logistique urbaine.
- Harmoniser les pratiques entre les communes de la Métropole.
- Créer des outils de gouvernance partagée avec les acteurs publics et privés.
- Identifier, planifier et gérer les aires de livraison, zones logistiques, plateformes relais.
- Travailler sur les horaires de livraison, les règles de circulation, la compatibilité avec la ZFE.
- Intégrer la logistique dans les documents d'urbanisme (PLUi-H, PCAET...).
- Lancer ou soutenir des projets pilotes : mutualisation, logistique fluviale, consignes urbaines, hubs mobiles.
- Favoriser les solutions de logistique propre (vélo-cargo, livraison électrique, circuits courts).
- Collaborer avec les opérateurs logistiques et plateformes numériques.
- Accompagner les entreprises dans leur transition logistique (information, aide au changement).

LES BÉNÉFICES ATTENDUS



L'animation de la fonction Logistique Urbaine au sein de Toulouse Métropole permettrait de piloter une politique cohérente, ambitieuse et partagée, en coordonnant les aménagements, les expérimentations et les partenariats logistiques. C'est une interface entre les communes, les professionnels et les usagers, qui assure le suivi des données et le soutien à l'innovation logistique. Elle constitue une expertise au service des territoires et plus globalement sur l'ensemble des besoins exprimés par les directions. Elle est aussi l'interlocuteur dédié des professionnels, à l'écoute de leurs besoins et source d'information.

LES ACTEURS ENGAGÉS



Structure pilote : Toulouse Métropole / Direction Mobilités.

INDICATEURS

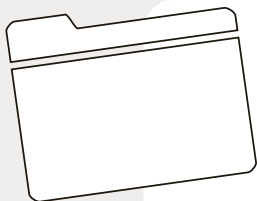


- Nombre d'interventions terrain.
- Nombre de lettres d'information adressées aux professionnels.
- Nombre de supports techniques.

#19



Valoriser la profession de chauffeur-livreur



Point d'avancement
3/10



Lien avec les piliers
LES ACTEURS



Calendrier
2026-27

La Région Occitanie se distingue par son dynamisme dans le secteur du transport routier, qui représente le deuxième secteur d'activité par le nombre d'établissements et emploie plus de 60 000 salariés. Ce secteur souffre pourtant d'un manque de visibilité et de reconnaissance, associé à des difficultés de recrutement.

Le métier de chauffeur-livreur est essentiel au bon fonctionnement de la ville, mais souvent invisible, peu valorisé et contraint dans des conditions parfois difficiles (pression du temps, incivilités, manque d'espaces dédiés, etc.). Toulouse Métropole a l'opportunité de devenir un territoire pionnier en matière de reconnaissance sociale et opérationnelle des acteurs de la logistique urbaine. En revalorisant le métier de chauffeur-livreur, la collectivité affirme son engagement pour une ville plus humaine, plus juste et plus fonctionnelle.

LES ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE



Organiser des ateliers avec les partenaires de la collectivité pour fixer les conditions d'une meilleure intégration des chauffeurs, en renforçant l'attractivité du métier, l'image sociale, les bonnes pratiques à observer.

Rechercher les facteurs de :

- Cohésion urbaine : mieux intégrer les livreurs et reconnaître leur rôle dans le tissu économique et social.
- Transition logistique : pour réussir une logistique urbaine durable, il faut embarquer les acteurs humains, pas seulement les véhicules ou les algorithmes.
- Image positive : valoriser ce métier, c'est renforcer le lien entre citoyens, commerçants et services logistiques, et faire émerger une ville plus inclusive.

LES BÉNÉFICES ATTENDUS



Ces actions doivent contribuer à une meilleure considération de la filière Transport et logistique. L'objectif est d'améliorer l'image sociale du secteur, d'encourager les comportements plus respectueux lors des livraisons et de traiter les irritants et les conditions de livraison accidentogènes.

LES ACTEURS ENGAGÉS



Structure pilote : Toulouse Métropole / Direction Mobilités.

Partenaires : Cluster TenLOG, Fédérations de transporteurs.

INDICATEURS



- Satisfaction des chauffeurs livreurs.
- Attractivité du métier.
- Amélioration de la performance opérationnelle.
- Baisse des incivilités signalées auprès d'Allô Toulouse.
- Nombre de points « Chauffeurs » mis en œuvre sur l'espace public Toulouse.

39

SIGNATAIRES

toulouse
métropole



M. Maxime BOYER

Vice-président de Toulouse Métropole

FÉDÉ
COMMERÇANTS · ARTISANS · PROFESSIONNELS
TOULOUSE



M. Guillaume DUVAL

Président



M. Frédéric CHARMASSON

Président



M. Christophe DICOSTANZO

Président



M. Christophe DICOSTANZO

Président

40

SIGNATAIRES



TLF
UNION DES ENTREPRISES
TRANSPORT & LOGISTIQUE
DE FRANCE

M. Laurent DIAZ



OCCITANIE CLUSTER LOGISTIQUE

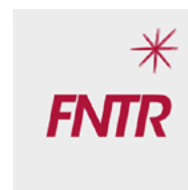
M. François DE BERTIER

Président



M. Gilles LAGRAVE

Délégué au Développement Régional
et aux Relations Territoriales



LA MOBILITÉ EST EN NOUS

M. Jean-Luc EYCHENNE

Président



M. Olivier DOUAU

Responsable Pôle Métiers et Formation

toulouse
métropole

CHARTRE DE LOGISTIQUE URBAINE

PLAN D'ACTIONS PARTAGÉ

POUR UNE LOGISTIQUE INNOVANTE

ET DÉCARBONÉE

metropole.toulouse.fr

Imprimerie Toulouse Métropole



verywell

